



Mairie de Gouzangrez

5, Grande Rue
95450 GOUZANGREZ

www.gouzangrez.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 01 septembre 2014

Convocation le 26 août 2014

Le premier septembre deux mil quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELACOUR, Maire

Présents :

MMES BOUILLANT Sandrine, FOURNIER Sophie, HOUSSIN Odile, LEROUX Florence, MM CHARADIA Pierre, EPINETTE Daniel, HAMEL Vincent, JAOUEN Gilles, MESTRE David

Absent excusé M ENTUTE Bertrand

M Vincent HAMEL est désigné secrétaire de séance.

1) Délibération – Choix de l'architecte de la DETR

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 21 juillet 2014 afin de sélectionner l'architecte maître d'oeuvre concernant les travaux de restructuration de la Mairie et notamment l'aménagement d'un accès handicapés, changement de la chaudière, des fenêtres, des sanitaires, etc...

Après avoir vérifié le devis tel qu'il était prévu au budget, il est procédé au choix de Monsieur SIMON en tant qu'architecte.

Cette décision est adaptée à l'unanimité.

2) Transfert des pouvoirs de police du Maire à la CCVC

Ce transfert des pouvoirs de police à la CCVC ne peut s'appliquer que si l'intégralité des communes qui la compose vote ce transfert. A ce jour, la commune de LONGUESSE s'est opposée à ce transfert. Ce transfert des pouvoirs n'aura pas lieu. Néanmoins, le Conseil propose de délibérer pour ce transfert des pouvoirs de police du Maire à la CCVC.

Le conseil a refusé à l'unanimité le transfert des pouvoirs de police du Maire à la CVC..

3) Point des différents syndicats

Le SMIRTOM : Rien de particulier si ce n'est la sécurisation de la déchetterie financée grâce au résultat bénéficiaire de l'année dernière.

Concernant le PNR : ce dernier a reçu l'appellation de pays d'art et d'histoire, cette appellation devrait engendrer des sources de financement supplémentaires.

4) QUESTIONS DIVERSES :

- Les travaux de la réfection de la voirie de GOUZANGREZ (prévus au budget) devraient débutés prochainement. La Mairie va relancer l'entreprise en charge des travaux. Le

montant des travaux devrait s'élever à 12.000 € (respectivement 6.000 € pour les rues du Grand Hôtel, du Vieux Château et de la Tour et 6.000 € pour la route de Commeny)

- Le conseil accepte la prise en charge de la participation de trois élus au repas des anciens du 04 octobre 2014.
- Il faudrait prévoir un balisage et une signalisation du chemin communal qui mène au lavoir de GOULINE

La séance est levée à 21h15.